	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 1/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Mélange Oxygène 30% - Hélium 70%
Description chimique	Oxygène 30% - Hélium 70%
N° CAS	-
N° CE	-
N° Index	-
N° d'enregistrement	-
Formule chimique	He, O <sub>2</sub>

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées	Industriel et professionnel Gaz de test ou d'étalonnage Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
Utilisations déconseillées	Usage réservé aux utilisateurs industriels ou professionnels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	MULTIGAS Route de l'Industrie 102 CH-1564 Domdidier
Téléphone	+41 (0) 26 676 94 94
Adresse e-mail	<a href="mailto:info@multigas.ch">info@multigas.ch</a>

### 1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51  
+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Gaz comburants, Catégorie 1	H270
Gaz sous pression : Gaz comprimé	H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

**Oxygène 30% - Hélium 70%**
**MTGxxx**
**2.2. Éléments d'étiquetage**

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



GHS03

GHS04

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H270

Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P220

Tenir à l'écart des matières combustibles

P244

S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction

P370+P376

En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

**2.3. Autres dangers**

Gaz oxydant à haute pression


Accélère considérablement la combustion

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1. Substances**

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Oxygène	(N° CAS) 7782-44-7 (N° CE) 231-956-9 (N° index) 008-001-00-8 (N° d'enregistrement) --	30%	Ox. Gas 1, H270 Press. Gas (Comp.), H280
Hélium	(N° CAS) 7440-59-7 (N° CE) 231-168-5 (N° index) - (N° d'enregistrement) --	70%	Press. Gas (Comp.), H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 3/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

### 3.2. Mélanges

Non déterminé

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant
<b>En cas d'inhalation</b>	En cas d'inhalation, déplacer la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit
<b>En cas d'ingestion</b>	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de donnée disponible  
Se reporter à la section 11

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit lui-même ne brûle pas Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau pour éteindre

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Risques spécifiques</b>	Entretient la combustion L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Aucun

### 5.3. Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

**Oxygène 30% - Hélium 70%**
**MTGxxx**
**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**
**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Les vêtements exposés à de fortes concentrations d'oxygène peuvent le retenir pendant 30 minutes ou plus et devenir un risque potentiel d'incendie

Assurer une ventilation adéquate

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs

Équipement de protection individuel, voir section 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

-

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

-

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelle. N'utiliser que des outils anti-étincelles. Ne pas fumer

Pour les précautions, voir section 2.2

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

Contenu sous pression


**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

-

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Oxygène	7782-44-7	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 5/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

Hélium	7440-59-7	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz inflammables peuvent être relâchés

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales. Norme EN 166
<b>Protection de la peau</b>	Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques
<b>Protection respiratoire</b>	Appareil de respiration autonome (SCBA) ou masque avec arrivée d'air à pression positive doivent être utilisés dans les atmosphères sous oxygénées. Norme EN 137 - Appareil autonome à air comprimé en circuit ouvert avec un masque complet du visage

### 8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante

-

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<ul style="list-style-type: none"> <li>• État physique à 20°C / 101.3kPa</li> <li>• Couleur</li> </ul>	Gaz Incolore
<b>Odeur</b>	Donnée non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Il n'est techniquement pas possible de déterminer le point d'ébullition ou la plage d'ébullition de ce mélange
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible

**Oxygène 30% - Hélium 70%**
**MTGxxx**

<b>Vitesse d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non inflammable
<b>Limites d'explosivité</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur [20°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur [50°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, liquide (eau=1)</b>	0.0005 g/cm <sup>3</sup> (20°C)
<b>Densité relative, gaz (air=1)</b>	0.4282
<b>Hydrosolubilité</b>	Faible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	La substance (Oxygène) est classée comme comburant de catégorie 1

**9.2. Autres informations**

<b>Masse molaire</b>	12.4 g/mol
<b>Température critique [°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, gaz</b>	Plus léger que l'air

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**


Oxyde violemment les matières organiques, le phosphore, les poudres métalliques

**10.4. Conditions à éviter**

Donnée non disponible

**10.5. Matières incompatibles**

Peut réagir violemment avec les matières combustibles  
Peut réagir violemment avec les agents réducteurs

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 7/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

Maintenir l'équipement sans huile ni graisse

Prendre en compte, pour le cas où il y aurait inflammation, le risque potentiel de toxicité dû à la présence de polymères chlorés ou fluorés dans les canalisations d'oxygène en haute pression (>30 bar)

Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114.

## **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Mutagénicité des cellules</b>	Donnée non disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Donnée non disponible
<b>Danger par inhalation</b>	Donnée non disponible

### **11.2 Information sur les autres dangers**

La substance/le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne


## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

<b>Evaluation</b>	Le produit ne cause pas de dommages à l'environnement
-------------------	---

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 8/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible. L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance / le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne

### 12.7. Autres effets néfastes

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu

#### **Effet sur la couche d'ozone**

Pas d'effet connu avec ce produit

Potentiel de réduction de la couche d'ozone

Aucun

#### **Effet sur le réchauffement global**

Pas d'effet connu avec ce produit

Potentiel de réchauffement global

Aucun

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### **Produit**

Peut être mis à l'atmosphère dans un endroit bien aéré

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse

#### **Emballages contaminés**

Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine


Contactez le fournisseur si des instructions sont nécessaires

#### **Code OMoD**

16 05 04

Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses



	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 9/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1. Numéro ONU**

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
3156	3156	3156

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
GAZ COMPRIMÉ, COMBURANT N.S.A (OXYGÈNE, HÉLIUM)	COMPRESSED GAS, OXIDIZING, N.O.S., (OXYGEN, HELIUM)	COMPRESSED GAS, OXIDIZING, N.O.S., (OXYGEN, HELIUM)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Etiquetage



ADR/RID  
IMDG  
IATA

2.2 : Gaz non inflammables, non toxiques  
(5.1 : Matières comburantes)

**14.4. Groupe d'emballage**

ADR/RID  
IMDG  
IATA

Non déterminé

**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR/RID Non  
IMDG No  
ICAO-TI / IATA-DGR No

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible


**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006


	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 10/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique (CSA) n'est pas nécessaire pour ce produit

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Indications de changement</b>	Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 2015/830
<b>Abréviations et acronymes</b>	<p>ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route</p> <p>CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract Service (USA)</p> <p>CLP : Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage</p> <p>CSA : Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité chimique</p> <p>EIGA : European Industrial Gases Association</p> <p>EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées</p> <p>EPI : Equipements de protection individuelle</p> <p>EN : European Norm -Norme Européenne</p> <p>ETA : Estimation de la Toxicité Aiguë</p> <p>IATA : International Air Transport Association - Association internationale du transport aérien</p> <p>IMDG Code : International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour le transport maritime international des marchandises dangereuses</p> <p>LC50 : Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la population testée</p> <p>PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique</p> <p>REACH : Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances</p> <p>RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses</p> <p>RMM : Risk Management Measures - Mesures de gestion des risques</p> <p>STOT-SE : Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique</p> <p>UN : United Nations - Nations Unies</p> <p>vPvB : very Persistent and very Bioaccumulable - très persistant et très bioaccumulable</p>

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 11/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>Oxygène 30% - Hélium 70%</b>		<b>MTGxxx</b>

**Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3**

**Mentions de danger**

H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence**

P220	Tenir à l'écart des matières combustibles
P244	S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les soupapes de réduction
P370+P376	En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

**Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs  
Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide